



BUDGETS PRIMITIFS 2024
BUDGET PRINCIPAL
BUDGETS ANNEXES

Rapport de présentation

I - LE BUDGET PRINCIPAL

A – LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

1 - Les dépenses de fonctionnement

Le montant global des dépenses de fonctionnement inscrit au budget primitif 2024 est de 12 971 802 €, dont 8 982 339 € de dépenses réelles. La variation est de + 4,57 % sur les dépenses réelles par rapport aux inscriptions budgétaires de 2023.

		BP 2024	BP 2023	Variation
011	Charges à caractère général	2 485 000,00 €	2 390 000,00 €	3,97%
012	Charges de personnel et frais assimilés	5 000 000,00 €	4 660 000,00 €	7,30%
014	Atténuations de produits	5 000,00 €	10 000,00 €	0,00%
65	Autres charges de gestion courante	1 251 000,00 €	1 246 000,00 €	0,40%
66	Charges financières	165 000,00 €	190 000,00 €	-13,16%
67	Charges spécifiques	10 000,00 €	10 000,00 €	0,00%
68	Dotations aux provisions	66 338,86 €	84 070,00 €	-21,09%
	Dépenses réelles de fonctionnement	8 982 338,86 €	8 590 070,00 €	4,57%
023	Virement à la section d'investissement	3 169 462,66 €	3 073 000,00 €	3,14%
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	820 000,00 €	894 611,55 €	-8,34%
	Opérations d'ordre	3 989 462,66 €	3 967 611,55 €	0,55%
	Total dépenses de fonctionnement	12 971 801,52 €	12 557 681,55 €	3,30%

* Charges à caractère général (chap.011) :

		BP 2024	Report crédits 2023	TOTAL BP 2024
60611	Eau et assainissement	25 000,00 €		25 000,00 €
60612	Energie - électricité	320 000,00 €		320 000,00 €
60621	Combustibles	158 000,00 €		158 000,00 €
60622	Carburants	45 000,00 €		45 000,00 €
60623	Alimentation	230 000,00 €		230 000,00 €
60624	Produits de traitement			
60631	Fournitures d'entretien	19 000,00 €		19 000,00 €
60632	Fournitures de petit équipement	44 650,80 €	349,20 €	45 000,00 €
60633	Fournitures de voirie	46 000,00 €		46 000,00 €
60636	Vêtements de travail	16 000,00 €		16 000,00 €
6064	Fournitures administratives	16 000,00 €		16 000,00 €
6065	Livres, disques			0,00 €
60668	Autres produits pharmaceutiques	1 700,00 €		1 700,00 €
6067	Fournitures scolaires	26 128,00 €	372,00 €	26 500,00 €
6068	Autres matières et fournitures	164 971,20 €	28,80 €	165 000,00 €

		BP 2024	Report crédits 2023	TOTAL BP 2024
611	Contrat de prestations de services	164 913,14 €	86,86 €	165 000,00 €
6132	Locations immobilières	16 000,00 €		16 000,00 €
61351	Locations matériel roulant	20 000,00 €		20 000,00 €
61358	Locations autres matériels	35 000,00 €		35 000,00 €
614	Charges locatives et copropriété	1 250,00 €		1 250,00 €
61521	Terrains	15 000,00 €		15 000,00 €
615221	Bâtiments publics	51 032,67 €	967,33 €	52 000,00 €
615228	Autres bâtiments	8 000,00 €		8 000,00 €
615231	Voiries	145 000,00 €		145 000,00 €
61551	Matériel roulant	71 250,96 €	3 749,04 €	75 000,00 €
61558	Autres biens mobiliers	35 000,00 €		35 000,00 €
6156	Maintenance	105 826,61 €	173,39 €	106 000,00 €
6161	Multirisques	84 000,00 €		84 000,00 €
617	Etudes et recherches	100,00 €		100,00 €
6182	Documentation générale et technique	4 300,00 €		4 300,00 €
6184	Versements à des organismes de formation	27 000,00 €		27 000,00 €
6188	Autres frais divers	37 000,00 €		37 000,00 €
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs			
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	5 000,00 €		5 000,00 €
62268	Autres honoraires, conseils	39 200,00 €		39 200,00 €
6227	Frais d'acte et de contentieux			0,00 €
6231	Annonces et insertions	5 000,00 €		5 000,00 €
6232	Fêtes et cérémonies	88 000,00 €		88 000,00 €
6234	Réceptions	15 000,00 €		15 000,00 €
6236	Catalogues et imprimés	34 000,00 €		34 000,00 €
6245	Transports de personnes extérieures à la collectivité	28 000,00 €		28 000,00 €
6251	Voyages et déplacements	5 000,00 €		5 000,00 €
6261	Frais d'affranchissement	23 000,00 €		23 000,00 €
6262	Frais de télécommunications	60 000,00 €		60 000,00 €
627	Services bancaires et assimilés	10 000,00 €		10 000,00 €
6281	Concours divers (cotisations ...)	4 000,00 €		4 000,00 €
6283	Frais de nettoyage des locaux	108 000,00 €		108 000,00 €
6284	Redevance pour services rendus	8 559,00 €		8 559,00 €
62875	Aux communes membres du GFP			0,00 €
62878	A d'autres organismes			0,00 €
6288	Autre services extérieurs	62 800,00 €		62 800,00 €

		BP 2024	Report crédits 2023	TOTAL BP 2024
63512	Taxes foncières	25 000,00 €		25 000,00 €
63513	Autres impôts locaux	3 800,00 €		3 800,00 €
6356	Taxes et impôts sur les véhicules	350,00 €		350,00 €
6358	Autres droits	4 000,00 €		4 000,00 €
637	Autres impôts, taxes et versements assimilés	17 441,00 €		17 441,00 €
	Total dépenses de fonctionnement	2 479 273,38 €	5 726,62 €	2 485 000,00 €
Evolution 2023 / 2022				3,97%

Le budget 2024 du chapitre 011 « Charges à caractère général » évolue de 3,97 %.

♦ **Augmentation du poste de dépenses « combustibles ».** Dans le cadre du nouveau marché de fournitures de gaz signé par le SYDEV, il est prévu une hausse des tarifs entre 10 et 15 %.

♦ **Augmentation du poste « Alimentation »**, pour tenir compte de l'évolution du coût des denrées alimentaires.

♦ **Augmentation du poste « Contrats de prestations »** (art.611) et **baisse du poste « Terrains »** (61521) :

- Des dépenses, précédemment affectées au 61521 « Entretien des terrains » sont affectées désormais au 611 « Contrats de prestations de services » : Elagage, broyage, tontes des espaces verts, entretien des ruisseaux, ces prestations étant sous-traitées.
- Dans le cadre du marché de balayage, la prestation de nettoyage des avaloirs a été ajoutée (+ 14 K€)
- Inscription à l'article 611 de la prestation réalisée par le SYDEV pour la pose et dépose des décorations de Noël (15 K€)
- Les dépenses d'entretien des terrains de football (gazon et synthétique) restent inscrits au compte 61521 « Terrains »
-

♦ **Augmentation du poste « Maintenance »** (6156). Des dépenses inscrites précédemment au compte 615221 « Bâtiments publics » sont réaffectées sur le poste des dépenses de maintenance (contrat de Sani prévention, ascenseurs, vérifications périodiques,...) (cf. remarque du contrôle de la préfecture sur les dépenses éligibles au FCTVA)

Sont intégrés également les coûts de maintenance des logiciels Etat-civil et Elections, ainsi que le logiciel RH, les logiciels Enfance et de facturation.

♦ **Augmentation du poste « Nettoyage des locaux » (6283)** : nouveau marché entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2024, avec un nouveau prestataire et augmentation du montant du forfait horaire et du nombre d'heures, soit une augmentation globale de 30 %

	2023	2024	Evolution
Mat Louis Buton	12 520,76 €	17 586,10 €	5 065,34 €
Prim Louis Buton	23 050,00 €	32 375,00 €	9 325,00 €
Mat Pénrière	9 312,20 €	12 751,25 €	3 439,05 €
Prim Pénrière	11 156,20 €	20 275,75 €	9 119,55 €
	58 062,16 €	85 012,10 €	26 949,94 €

Ce poste de dépenses intègre également les prestations de nettoyage des vitreries (4 700 €)

* Charges de personnel (chap.012) :

- Impact de la revalorisation de 1,5% du point d'indice au 1^{er} juillet 2023 sur une année complète et impact de l'augmentation de 5 points de l'indice des fonctionnaires au 1^{er} janvier 2024 ;
- Enveloppe au titre des avancements d'échelon (35 000 €) et enveloppe maximale au titre des avancements de grade du personnel éligible (15 000 €) ;
- Création d'un poste pour l'assainissement (30 000 €) ;
- Recrutement d'un responsable de voirie non pourvu en 2023 (35 000 €) ;
- Mise en place de l'astreinte à la semaine : 22 000 €
- Les contrats pour le centre de loisirs d'été
- Les personnels saisonniers
- Les agents contractuels en remplacement de longue durée

* Charges de gestion courante (chap.65) :

- **Autres contributions obligatoires** : versement de la participation à l'OGEC d'Aizenay (contrat d'association) et aux communes pour participation aux dépenses de fonctionnement des écoles publiques : 530 000 €
- **Subvention versée au CCAS** : 260 000 €
- **Subventions versées aux associations** : 278 000 €
- **Indemnités de fonction des élus** : 113 000 €

* Charges financières (chap.66) :

- ♦ Montant des intérêts sur les emprunts en cours (hors écritures ICNE).

* Dotations aux provisions (chap.68) :

Deux provisions obligatoires doivent être budgétées :

- ♦ Provision du compte épargne temps (CET) :

Catégorie	Nbre de jours à rémunérer	Coût par jour	Montant
A	55,5	150 €	8 325 €
B	71	100 €	7 100 €
C	322	83 €	26 726 €
Total	448,5		42 151 €

♦ Provision pour dépréciations des créances :

Exercice	Montant total	Taux de dépréciation	Montant de la provision à constituer
2023	27 271,54 €	15%	4 090,73 €
2022	13 763,07 €	30%	4 128,92 €
2021	3 999,44 €	75%	2 999,58 €
Avant 2021	15 494,52 €	100%	15 494,52 €
Provision à constituer			26 713,75 €
Provision déjà constituée			2 525,89 €
Provision à constituer sur 2024			24 187,86 €

Ces créances sont des impayés sur les factures du restaurant scolaire, de l'accueil périscolaire, de l'accueil de loisirs et de frais de capture de chien.

2 - Les recettes de fonctionnement

Le montant global des recettes de fonctionnement inscrit au budget primitif 2024 est de 12 971 802 €, dont 10 210 248 € de recettes réelles.

La variation est de + 4,55 % sur les recettes réelles par rapport aux inscriptions budgétaires de 2023.

		BP 2024	BP 2023	Variation
13	Atténuations de charges	60 000,00 €	80 000,00 €	-25,00%
70	Produits des services	835 000,00 €	700 000,00 €	19,29%
73	Impôts et taxes	7 430 000,00 €	7 200 000,00 €	3,19%
74	Dotations, subventions et participations	1 825 000,00 €	1 700 000,00 €	7,35%
75	Autres produits de gestion courante	60 000,00 €	86 000,00 €	-30,23%
76	Produits financiers	40,00 €		#DIV/0!
77	Produits spécifiques	208,20 €		#DIV/0!
	Recettes réelles de fonctionnement	10 210 248,20 €	9 766 000,00 €	4,55%
42	Opérations d'ordre de transfert entre sections	293 000,00 €	295 000,00 €	-0,68%
	Opérations d'ordre	293 000,00 €	295 000,00 €	-0,68%
	Résultat reporté N-1	2 468 553,32 €	2 496 681,55 €	-1,13%
	Total recettes de fonctionnement	12 971 801,52 €	12 557 681,55 €	3,30%

Chapitre 13 « Atténuations de charges » : Enveloppe prévisionnelle des remboursements à venir sur les rémunérations de personnel (indemnités journalières et compensation du supplément familial de traitement) et autres remboursements sur dépenses réalisées (avoirs, ...).

Chapitre 75 « Autres produits de gestion courante » : la prévision budgétaire est faite sur la base des recettes annuelles récurrentes (revenus des immeubles, redevances, sans prise en compte de reversements éventuels en provenance des budgets annexes).

➤ **Les dotations de l'Etat**

DOTATIONS ETAT	BP 2024	CA 2023	Différence N/N-1
Dotation forfaitaire	829 000 €	821 182 €	7 818 €
Dotation de solidarité urbaine	167 000 €	158 986 €	8 014 €
Dotation nationale de péréquation	197 000 €	166 870 €	30 130 €
TOTAL	1 193 000 €	1 147 038 €	45 962 €
			4,01%

- ♦ **Légère revalorisation** de la dotation forfaitaire, de la dotation de solidarité urbaine
- ♦ **Revalorisation plus importante** de la dotation nationale de péréquation

➤ **Les autres dotations et participations** : dotation de l'Etat au titre des compensations versées pour les exonérations des taxes foncières, autres participations de l'Etat, du Département, et des autres communes et groupements (frais de fonctionnement des écoles publiques, ...), prestations de service versées par la Caisse d'Allocations Familiales pour les services Enfance-Jeunesse, ...

➤ **Les recettes fiscales,**

IMPOTS ET TAXES	BP 2024	CA 2023	Différence N/N-1
Impôts directs locaux	5 172 000 €	4 965 114 €	206 886 €
Attribution de compensation	1 530 000 €	1 511 117 €	18 883 €
Dotation de solidarité communautaire	100 000 €	100 945 €	-945 €
Fonds de péréquation intercommunal	236 000 €	241 025 €	-5 025 €
Taxe sur l'électricité		5 543 €	-5 543 €
Taxe sur la publicité extérieure	62 000 €	62 119 €	-119 €
Taxe additionnelle aux droits de mutation	330 000 €	366 480 €	-36 480 €
Autres impôts et taxes		10 €	-10 €
TOTAL	7 430 000 €	7 252 353 €	177 647 €
	Evolution	177 647 €	2,45%



Le produit global des impôts et taxes pour l'exercice 2024 est estimé à 7 430 000 €.

♦ **Augmentation** de l'attribution de compensation (+1,25 %) : le montant attribué est diminué du coût de la refacturation du coût du service informatique pour la collectivité au titre de l'année N-1.

♦ **Augmentation** du produit de la fiscalité directe

Depuis le 1^{er} janvier 2023, la collectivité peut de nouveau délibérer sur le taux d'imposition de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires, dont le taux était gelé depuis 2020.

Il est proposé de procéder à une augmentation de 5 % de ces trois taux d'imposition pour 2024. Sur cette base, le produit des impôts locaux est estimé à 5 172 M€.

Taxe	TAUX 2024	TAUX 2023	Evolution
Taxe foncière propriété bâtie	40,10%	38,19%	5,00%
Taxe foncière propriété non bâtie	54,23%	51,65%	5,00%
Taxe habitation résidences secondaires	20,28%	19,31%	5,00%

B – LA SECTION D'INVESTISSEMENT

1 - Les dépenses d'investissement

Le montant des dépenses d'investissement s'établit à 6 311 922 €, dont 4 039 227 € de dépenses d'équipement.

		BP 2024	BUDGET 2023	CA 2023
	Dépenses d'équipement	4 039 227,36 €	3 856 128,71 €	1 772 775,07 €
204	Subventions d'équipement versées	20 000,00 €	11 000,00 €	10 000,00 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	130 000,00 €	150 000,00 €	90 963,90 €
16	Emprunts et dettes assimilées	1 061 000,00 €	1 100 000,00 €	1 084 453,90 €
4581	Opérations pour compte de tiers	8 000,00 €		
	Dépenses réelles d'investissement	5 258 227,36 €	5 117 128,71 €	2 958 192,87 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	293 000,00 €	295 000,00 €	309 254,48 €
041	Opérations à l'intérieur de la section	100 000,00 €	100 000,00 €	52 312,73 €
	Opérations d'ordre	393 000,00 €	395 000,00 €	361 567,21 €
001	Solde d'exécution négatif reporté de N-1	660 694,61 €	1 306 512,57 €	
	Total dépenses de fonctionnement	6 311 921,97 €	6 818 641,28 €	3 319 760,08 €

Dépenses d'équipement par opérations :

	DEPENSES D'EQUIPEMENT	BP 2024	BUDGET 2023	CA 2023
101	Acquisitions foncières	665 138,00 €	200 000,00 €	221,00 €
102	Matériels divers	304 974,66 €	290 285,01 €	235 080,75 €
103	Travaux divers bâtiments	566 300,84 €	486 446,37 €	219 871,07 €
104	Aménagements urbains - cadre de vie	1 328 187,95 €	1 316 326,09 €	623 625,79 €
107	Matériel mairie	83 962,49 €	58 425,14 €	21 122,99 €
112	Education Enfance Jeunesse	242 632,93 €	259 041,17 €	129 826,90 €
120	Projets culturels et sportifs	353 709,86 €	265 604,93 €	103 812,75 €
138	Equipements publics lycée	494 320,63 €	980 000,00 €	439 213,82 €
	Total dépenses d'équipement	4 039 227,36 €	3 856 128,71 €	1 772 775,07 €

	2024	RESTES A REALISER 2023
OP. 101 - ACQUISITIONS FONCIERES	468 000 €	197 138 €
<i>Provision annuelle</i>	100 000 €	197 138 €
<i>Rachat foncier Lot. Le Pré du Bois</i>	368 000 €	
OP 102 - MATERIELS DIVERS	250 000 €	54 975 €
<i>Provision renouvellement véhicules et gros matériel</i>	250 000 €	54 975 €
OP. 103 - TRAVAUX BATIMENTS	490 000 €	76 301 €
<i>Provision annuelle (AD'AP + Entretien)</i>	100 000 €	76 301 €
<i>Vidéo urbaine / restructuration des alarmes</i>	200 000 €	
<i>Atelier municipaux</i>	100 000 €	
<i>Construction CMP + logements des médecins (solde)</i>	40 000 €	
<i>Restauration Eglise Saint-Benoit</i>	50 000 €	
OP. 104 - AMENAGEMENTS URBAINS - CADRE DE VIE	1 060 016 €	268 173 €
<i>Travaux voirie (rurale, urbaine, signalisation,...)</i>	390 000 €	61 499 €
<i>Conventions SYDEV</i>	105 000 €	
<i>Subvention solde opération Planty-Gobin</i>		102 496 €
<i>Aménagement parking Stade municipal</i>	300 000 €	
<i>Aménagement Espaces publics OPAH-RU (solde)</i>	131 516 €	
<i>Schéma directeur Eaux pluviales</i>	103 500 €	104 178 €
<i>Aménagement place de la Mutualité et Carrefour Clemenceau</i>	20 000 €	
<i>Toilettes publiques Place de la Gare</i>	10 000 €	
OP. 107 - MATERIEL MAIRIE	50 000 €	33 962 €
<i>Mobilier, téléphonie et informatique</i>	50 000 €	33 962 €
OP. 112 - EDUCATION ENFANCE JEUNESSE	210 000 €	32 633 €
<i>Enveloppe annuelle (Services + Ecoles)</i>	150 000 €	11 009 €
<i>Groupe scolaire Louis Buton</i>	60 000 €	21 624 €
OP. 120 - PROJETS CULTURELS ET SPORTIFS	305 000 €	48 710 €
<i>Provision annuelle (matériels + travaux)</i>	100 000 €	48 710 €
<i>Stade : travaux tribune</i>	195 000 €	
<i>Provision annuelle Culture</i>	10 000 €	
OP.138 - EQUIPEMENTS PUBLICS LYCEE	494 321 €	0 €
<i>Participation co-maîtrise d'ouvrage (équipements sportifs) (AP/CP)</i>	245 979 €	
<i>Aménagement des VRD(AP/CP)</i>	248 341 €	
TOTAL	3 327 337 €	711 892 €
TOTAL		4 039 228 €

Sur l'exercice 2024, outre les dépenses récurrentes sur les travaux de voirie et d'entretien de bâtiments, les dépenses relatives aux achats de gros matériels, sont prévus notamment les crédits pour :

- le solde de la construction du complexe sportif communal OmEGA ;
- le solde des travaux d'aménagement des VRD du futur lycée ;
- le solde des travaux d'aménagement des espaces publics du quartier OPAH-RU ;



- le rachat du foncier du budget annexe lotissement Le Pré du bois, en vue de la clôture du budget ;
- le solde de l'opération Planty-Gobin (en lien avec l'EPF) ;
- les crédits relatifs au déploiement des alarmes et de la vidé-urbaine ;
- les crédits pour la réalisation du schéma directeur des eaux pluviales ;
- les études pour le groupe scolaire Buton.

Autorisations de programme :

Construction du complexe sportif OmEGA

Montant total de l'AP/CP	Réalisé 2019	Réalisé 2020	Réalisé 2021	Réalisé 2022	Réalisé 2023	CP 2024
8 659 000 €	212 942,62 €	1 323 175,19 €	3 043 160 €	3 833 742,98 €	- €	245 979,21 €

Travaux d'aménagement des VRD du lycée

Montant total de l'AP/CP	Réalisé 2020	Réalisé 2021	Réalisé 2022	Réalisé 2023	CP 2024
2 735 000 €	555 238,52 €	699 936,75 €	746 142,59 €	439 213,82 €	248 341,42

Requalification des espaces publics situés dans le périmètre de l'OPAH-RU

Montant total de l'AP/CP	Réalisé 2019	Réalisé 2020	Réalisé 2021	Réalisé 2022	Réalisé 2023	CP 2024
1 800 000 €	7 272 €	27 156,60 €	266 879,06 €	1 198 880,39 €	168 296,82 €	131 515,13 €

Chapitre 10 « Dotations, fonds divers et réserves :

- ♦ Crédits budgétaires destinés au reversement à la communauté de communes du produit des taxes d'aménagement perçues sur les zones d'activité économique ;

Chapitre 16 « Emprunts et dettes assimilées : Crédits destinés au remboursement du capital de la dette.

2 - Les recettes d'investissement

Le montant prévisionnel des recettes est de 6 311 922 € dont 2 164 459 € de recettes réelles (subventions d'investissement, dotations et fonds divers).

		BP 2024	BUDGET 2023	CA 2023
13	Subventions d'investissement	567 428,20 €	925 335,94 €	433 651,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)			
21	Immobilisations corporelles			1 296,60 €
23	Immobilisations en cours			5 269,57 €
	Recettes d'équipement	567 428,20 €	925 335,94 €	440 217,17 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 597 031,11 €	1 775 693,79 €	2 511 390,68 €
024	Produits des cessions	50 000,00 €	50 000,00 €	
4582	Opérations pour compte de tiers	8 000,00 €		
	Recettes réelles	1 655 031,11 €	1 825 693,79 €	2 511 390,68 €
021	Virement de la section de fonctionnement	3 169 462,66 €	3 073 000,00 €	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	820 000,00 €	894 611,55 €	961 657,46 €
041	Opérations à l'intérieur de la section	100 000,00 €	100 000,00 €	52 312,73 €
	Opérations d'ordre	4 089 462,66 €	4 067 611,55 €	1 013 970,19 €
	Résultat reporté N-1			
	Total recettes d'investissement	6 311 921,97 €	6 818 641,28 €	3 965 578,04 €

Subventions d'équipements : le montant des recettes de subvention sur les projets d'équipements est estimé à 567 428 €, avec les restes à réaliser 2023. Sont inscrits notamment les soldes des financements obtenus pour la construction du complexe sportif communal OmEGA, l'aménagement des espaces publics de l'OPAH-RU et des fonds LEADER (Espace Villeneuve et piste cyclable).

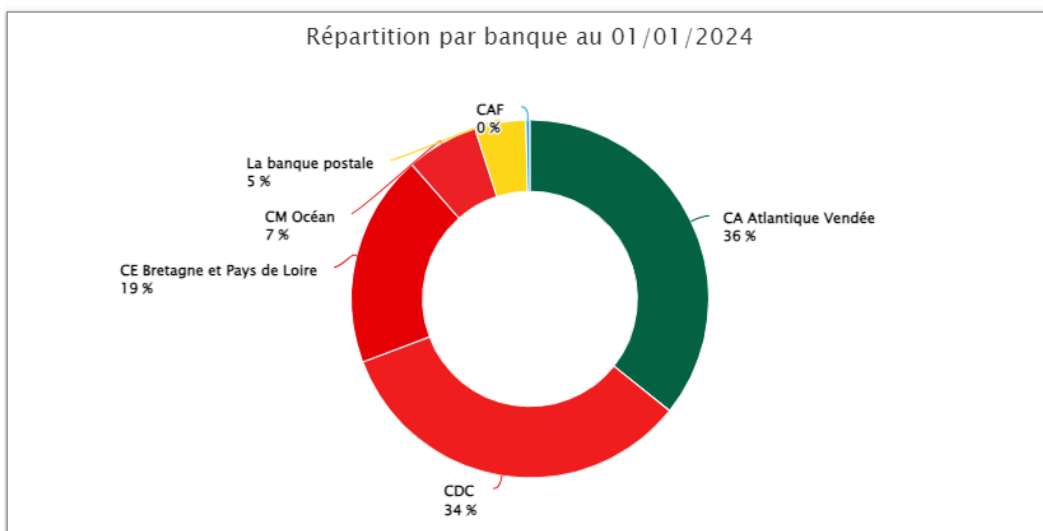
Emprunts : Le budget s'équilibre sans recours à l'emprunt.

Dotations, fonds divers et réserves : Le montant des recettes du chapitre 10 est provisionné à hauteur de 1 597 031 € (FCTVA, produit de la taxe d'aménagement et le reversement d'une partie de l'excédent 2023 de la section de fonctionnement pour couvrir le besoin de financement de la section d'investissement).

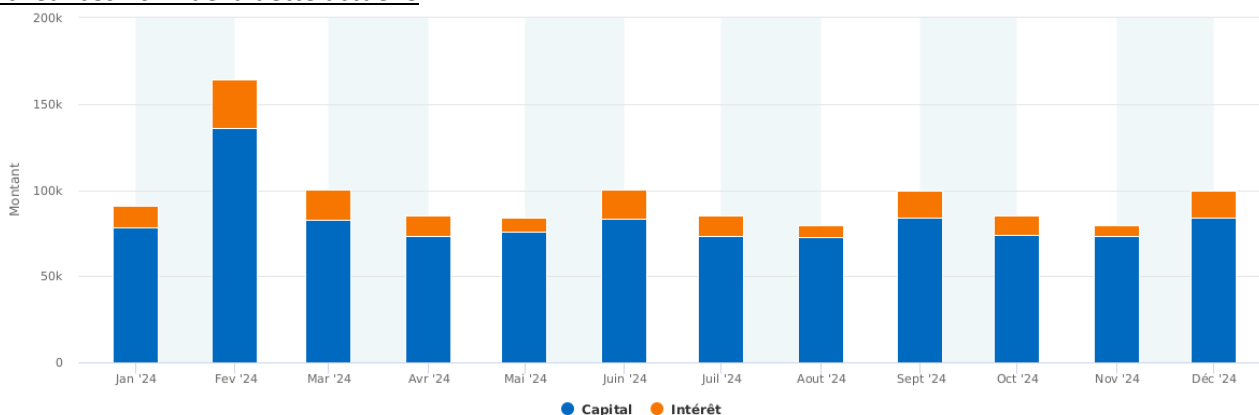
II – STRUCTURE DE LA DETTE

Pour le budget principal, le montant du capital à rembourser sur l'exercice est de 967 812 €. Le montant des intérêts est de 159 336 €.

La dette est répartie entre 5 organismes bancaires et la Caisse d'Allocations familiales pour 17 produits. Un emprunt auprès du Crédit Agricole aura été remboursé dans son intégralité à la fin de l'exercice, de même qu'un emprunt auprès de la Caisse d'Allocations Familiales.



Echéances 2024 de la dette actuelle



III – LES BUDGETS ANNEXES

A - BUDGET "ASSAINISSEMENT"

1) La section de fonctionnement :

Les dépenses de fonctionnement :

L'inscription budgétaire est de 838 054 € dont 520 054 € de dépenses réelles.

Dépenses de fonctionnement	BP 2024	BUDGET TOTAL 2023	CA 2023
011 - Charges à caractère général	405 000,00	395 500,00	361 029,06
012 - Charges de personnel	100 000,00	70 000,00	65 692,16
65 - Autres charges de gestion courante	6 054,13	2 000,00	0,27
66 - Charges financières	4 000,00	5 000,00	4 309,96
67 - Charges exceptionnelles	5 000,00	120 000,00	106 760,00
TOTAL DEPENSES REELLES	520 054,13	592 500,00	537 791,45
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	318 000,00	154 945,86	117 175,49
002 - Déficit de fonctionnement reporté			
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	318 000,00	154 945,86	117 175,49
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	838 054,13	747 445,86	654 966,94

Charges à caractère général :

- ♦ Achat de fournitures et dépenses de fluides (électricité, eau et frais de télécommunications)
- ♦ Contrat de prestation de service pour la surveillance et l'entretien des installations, avec augmentation du nombre de contrôle de conformité des branchements
- ♦ Entretien et réparations du petit matériel

Charges de personnel :

- ♦ Refacturation de la mise à disposition du personnel communal (administratif et technique)

Charges financières :

- ♦ Crédits de paiements des intérêts relatifs aux emprunts

Charges exceptionnelles :

- ♦ Crédits prévisionnels d'annulations de titres sur exercices antérieurs

Les recettes de fonctionnement :

L'inscription budgétaire est de 834 054 € dont 566 100 de recettes réelles.

Recettes de fonctionnement	BP 2024	BUDGET TOTAL 2023	CA 2023
13 - Atténuations de charges			2 486,15
70 - Produits des services	566 000,00	486 000,00	553 115,80
75 - Autres produits de gestion courante	100,00	100,00	
TOTAL RECETTES REELLES	566 100,00	486 100,00	555 601,95
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	178 000,00		
002 - Excédent de fonctionnement reporté	93 954,13	261 345,86	261 345,86
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	838 054,13	747 445,86	816 947,81

Produits des services :

- ♦ Produit de la redevance d'assainissement (part communale) reversée par le prestataire STGS
- ♦ Produit de la Participation forfaitaire à l'assainissement collectif (PFAC)
- ♦ Participation aux frais de branchement

2) La section d'investissement :

Les dépenses d'investissement :

Le montant des dépenses inscrit au budget est de 1 214 027 €, dont 744 309 en dépense d'équipement.

Dépenses d'investissement	BP 2024	BUDGET TOTAL 2023	CA 2023
20 - Immobilisations incorporelles	186 175,00	92 400,00	63 836,20
21 - Immobilisations corporelles	32 500,00	51 525,24	39 373,73
23 - Immobilisations en cours	525 634,40	140 000,00	90 459,12
TOTAL DEPENSES D'EQUIPEMENT	744 309,40	283 925,24	193 669,05
16 - Emprunts et dettes assimilées	24 000,00	23 000,00	22 745,82
TOTAL DEPENSES REELLES	768 309,40	306 925,24	216 414,87
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	178 000,00		
041 - Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	220 000,00		
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	398 000,00	-	-
D001 - Solde d'exécution reporté	47 717,34		
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	1 214 026,74	306 925,24	216 414,87

Travaux et études budgétés :

- Télésurveillance de la STEP : 20 000 € HT
- Travaux route du Poiré (canalisation, branchements, boîtes de branchements) : 230 000 € HT
- Travaux de réhabilitation du réseau EU Cité Plaisance : 69 914.10 € HT
- Travaux de chemisage : 100 000 € HT
- Etude du délestage du poste de la Guédonnière 46 000 € HT
- Mise en place de dispositif anti chute sur les postes de relevages : 20 000 € HT
- Travaux d'assainissement sur les réseaux et créations d'antennes
- Remplacement de matériel pour le fonctionnement de la STEP

Autorisation de programme :

Construction d'une nouvelle station d'épuration

Total de l'AP/CP	CP 2024	CP 2025
535 000 € HT	108 000 €	427 000 €

Les recettes d'investissement :

Le montant des recettes inscrit au budget s'élève à 1 214 027 € dont 676 000 € au titre des recettes réelles, avec estimation d'un recours à l'emprunt.

Recettes d'investissement par chapitres	BP 2024	BUDGET TOTAL 2023	CA 2023
10 - Dotations et réserves	68 026,74		
13 - Subventions d'investissement		130 000,00	29 542,66
16 - Emprunts et dettes assimilées	608 000,00		
TOTAL RECETTES REELLES	676 026,74	130 000,00	29 542,66
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	318 000,00	154 945,86	117 175,49
041 - Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	220 000,00		
TOTAL RECETTES OPERATIONS D'ORDRE	538 000,00	154 945,86	117 175,49
R001 - Solde d'exécution reporté		21 979,38	21 979,38
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	1 214 026,74	306 925,24	168 697,53

Dotations et réserves :

♦ Le montant budgété correspond au besoin de financement de la section d'investissement qui sera couvert par un reversement d'une partie de l'excédent de la section de fonctionnement.

Emprunts :

- ♦ Estimation d'un recours à l'emprunt de 608 000 €.

B - BUDGET "ZONE D'AMENAGEMENT CONCERTÉ"

Le budget prévoit :

- la reprise du résultat de l'exercice 2023
- le rachat du stock par le budget « Zone d'aménagement Différé » pour clôture du budget

	Investissement	Fonctionnement
	BP 2024	BP 2024
Dépenses		217 822,24 €
Recettes	217 822,24 €	217 822,24 €
Résultat N-1	-217 822,24 €	
Résultat	0,00 €	0,00 €

C – ZONE D'AMENAGEMENT DIFFERE

Le budget prévoit :

- la reprise du résultat de l'exercice 2023
- les crédits relatifs aux études et rachat du stock du budget « Zone d'aménagement Concerté »

	Investissement	Fonctionnement
	BP 2024	BP 2024
Dépenses	1 498 000,00 €	397 100,00 €
Recettes	2 615 530,15 €	397 100,00 €
Résultat N-1	-1 117 530,15 €	
Résultat	0,00 €	0,00 €

D – LES BUDGETS DE LOTISSEMENT

1 - Le Pré du Bois

Le budget prévoit :

- la reprise du résultat de l'exercice 2023
- la recette pour la vente du foncier au budget principal

	Investissement	Fonctionnement
	BP 2024	BP 2024
Dépenses		367 135,44 €
Recettes	367 125,44 €	367 135,44 €
Résultat N-1	-367 125,44 €	
Résultat	0,00 €	0,00 €

2 – Lotissement Impasse des Halliers

Le budget prévoit :

- la reprise des résultats de l'exercice 2023
- la recette pour la vente de deux parcelles

	Investissement	Fonctionnement
	BP 2024	BP 2024
Dépenses		72 581,16 €
Recettes	4 403,00 €	60 010,00 €
Résultat N-1	-4 403,00 €	12 571,16 €
Résultat	0,00 €	0,00 €

3 – Les Prairies de Bonnefonds

Le budget prévoit :

- la reprise du résultat de l'exercice 2023
- les crédits relatifs aux études (mission de maîtrise d'œuvre) et aux travaux de viabilisation

	Investissement	Fonctionnement
	BP 2024	BP 2024
Dépenses	315 000,00 €	315 110,00 €
Recettes	608 561,90 €	315 110,00 €
Résultat N-1	-293 561,90 €	
Résultat	0,00 €	0,00 €

4 – Les Athénées

Le budget prévoit :

- la reprise des résultats de l'exercice 2023
- les crédits relatifs à la fin des travaux d'aménagement des VRD
- la subvention versée par la Région
- la vente de deux parcelles

	Investissement	Fonctionnement
	BP 2024	BP 2024
Dépenses	11 000,00 €	279 510,07 €
Recettes	284 256,04 €	279 510,00 €
Résultat N-1	-273 256,04 €	0,07 €
Résultat	0,00 €	0,00 €

5 – Les Haies Plessées

Le budget prévoit :

- la reprise des résultats de l'exercice 2023
- les crédits relatifs aux solde des travaux d'aménagement et remboursement d'emprunt

	Investissement	Fonctionnement
	BP 2024	BP 2024
Dépenses	590 000,00 €	239 620,13 €
Recettes	166 356,31 €	172 010,00 €
Résultat N-1	423 643,69 €	67 610,13 €
Résultat	0,00 €	0,00 €

IV – VISION CONSOLIDÉE

Budget principal + budgets annexes :

	Investissement	Fonctionnement
	Prévisionnel	Prévisionnel
Dépenses	9 223 536,76 €	15 698 734,69 €
Recettes	11 547 621,56 €	13 056 045,88 €
Résultat 2023 reporté	-2 324 084,80 €	2 642 688,81 €
Résultat global 2024	0,00 €	0,00 €
Résultat cumulé	0,00 €	
